Un tournant historique
contre le chômage de longue durée

Fort d'une expérimentation visant à proposer un CDI à des personnes très éloignées du marché de l'emploi, ATD Quart Monde a impulsé le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Il permet de proposer un CDI adapté à leurs compétences à tous les chômeurs de longue durée d'un territoire. Le point avec Paul Maréchal (92), volontaire permanent d'ATD Quart Monde.

Équipe de l'entreprise solidaire TAE (Travailler et apprendre ensemble), projet pilote d'ATD Quart Monde depuis plus de quinze ans.

Le chômage de masse est un gâchis pour nos sociétés, un gâchis éthique, humain, économique. La dignité des personnes comme actrices de leur vie et de la société est bafouée. Leurs compétences sont condamnées à l'inutilité. Les dépenses et le manque à gagner afférents sont colossaux.
Refusant cette fatalité, ATD Quart Monde expérimente depuis quinze ans une entreprise solidaire qui recrute en CDI des personnes très éloignées du monde du travail (www.ecosolidaire.org). Ce projet, économiquement réaliste, a démontré que personne n'est inemployable et que le CDI est un atout essentiel donnant la sécurité nécessaire aux personnes pour réussir[1].

Témoignage
« J'étais dans la restauration, j'adorais ça. Mais j'ai eu un accident du travail. À Tezea, je suis à la ressourcerie, je range les vêtements qui arrivent, je dispose les meubles, les bibelots… Retravailler, c'est tout : le salaire, la fin de l'isolement… Au chômage on est seul, on n'est personne, on est mis de côté… Ce projet, j'y ai cru dès le début. On a fait des tas d'heures de bénévolat pour que ça marche. C'est notre bébé, on l'a créé, on l'a accouché. Ça a été long, très long. À un moment où il fallait voter les lois, j'ai cru qu'ils reculeraient. On est super fiers. C'est nous, main dans la main, la force de l'entreprise. »
N., salariée de Tezea, entreprise à but d'emploi créée en janvier 2017

À cette expérience s'est ajouté un triple constat :
- personne n'est inemployable. Les personnes en chômage de longue durée ont des compétences, des savoir-faire, mais elles sont exclues de l'emploi faute d'être suffisamment « rentables » ;
- les emplois manquent, pas le travail. Il existe une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles à la société qui ne sont pas réalisés parce qu'ils ne sont que partiellement solvables ;
- là où les personnes demandent un emploi, elles obtiennent des allocations de solidarité qui ne font qu'entretenir ou accroître leur précarité. Une étude macro-économique d'ATD Quart Monde évalue le coût pour la collectivité du chômage d'exclusion à 15 000 euros par personne et par an. Rediriger ce coût permet de cofinancer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail.

Un principe constitutionnel
Face à ce constat et à partir de sa propre expérimentation, ATD Quart Monde a lancé le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Le principe est de créer des entreprises à but d'emploi et de proposer un emploi à tous les chômeurs de longue durée du territoire concerné (www.atd-quartmonde.fr/unemploiundroit). Trois conditions sont nécessaires :
- partir de l'analyse fine de ce que chaque personne au chômage peut et souhaite apporter ;
- inventorier les besoins non couverts du territoire concerné ;
- rediriger les financements mis en œuvre du fait du chômage (coûts directs : RSA, APL… ou indirects : manque à gagner en impôts et cotisations, coûts induits) vers une activité apportant une valeur ajoutée pour tous. Pour mobiliser ces financements, une loi d'expérimentation a été votée à l'unanimité de l'Assemblée nationale en février 2016.

Grâce à cette loi, depuis janvier 2017, dix entreprises à but d'emploi ont été créées (www.tzcld.fr). Chacune propose localement à toutes les personnes privées durablement d'emploi qui le souhaitent un emploi en CDI au Smic, à temps choisi et adapté à leurs compétences. Elle offre à ses clients des travaux et services utiles, mais non satisfaits car peu rentables.
Cette expérimentation devrait, dans une seconde phase, être étendue à quarante territoires avec, à terme, l'espoir d'une généralisation au niveau national.
Pas à pas, l'impossible devient réalité et place à notre portée le principe constitutionnel « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». ■

À lire :
De nouvelles façons de travailler et apprendre ensemble, pour un management sans exclusion, (à commander sur : www.atd-quartmonde.fr/editions/)
L'Entreprise réinventée, Gérard Desmedt, 2012, Éd. de l'Atelier/Éd. Quart Monde, 144 p.

Paul Maréchal (92)
Après une coopération au Cameroun, Paul Maréchal a travaillé quatre ans chez L'Oréal. Désireux de consacrer toute son énergie à la construction d'un monde plus juste, il devient volontaire permanent d'ATD Quart Monde, alternant des missions au côté de personnes en grande exclusion (Noisy-le-Grand, Guatemala) et des missions supports (DAF France et international).